



**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION FINALE MIXTE DU PROGRAMME
FINANCÉ PAR L'AGENCE CATALANE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (ACCD) :**
**"Contribution à l'autonomisation économique et politique des femmes à Ziguinchor,
Sénégal"**

Jun 2025

1. Introduction

L'ONG catalane Xarxa de Consum Solidari (XCS) met en œuvre des projets et programmes au Sénégal depuis 2010, dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la gouvernance démocratique, de la promotion des droits des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre, dans les régions de Kolda, Ziguinchor, Sédhiou et Dakar.

En 2022, XCS a bénéficié d'un financement de l'Agence Catalane de Coopération au Développement (ACCD) pour mettre en œuvre le programme "**Contribution à l'autonomisation économique et politique des femmes à Ziguinchor, Sénégal**", en partenariat avec La Xixa Teatre, avec le Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance (USOFORAL) comme partenaire local, et l'Université de Lleida – GESA (Groupe d'Études sur les Sociétés Africaines) en tant qu'entité sous-traitante.

Conformément aux procédures de suivi et de justification de l'ACCD, une évaluation finale mixte du programme est prévue.

2. Informations de base sur le programme

Titre du programme : Contribution à l'autonomisation économique et politique des femmes de Ziguinchor, Sénégal

Bailleur de fonds : Agència Catalana de Cooperació al Desenvolupament (ACCD)

Numéro de dossier : ACC184/22/000002

Organisation en groupement : La Xixa Teatre

Partenaire local : Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance/USOFORAL

Organisation sous-traitante : Université de Lleida (UdL) – GESA

Période d'exécution : du 1er mars 2023 au 28 mai 2025

Coût total du programme : 916 354 €

Montant financé par l'ACCD : 800 001 €

Type d'évaluation : évaluation finale mixte

3. Objectifs et champ de l'évaluation

3.1 Contexte :

Depuis 2013, XCS et USOFORAL collaborent dans la région de Ziguinchor (Sénégal), partageant une vision commune fondée sur la promotion des droits des femmes et une approche basée sur le genre et les droits humains (AGDH). De cette alliance est né un programme axé sur l'autonomisation économique et politique des femmes, avec une forte composante participative et de reddition de comptes, ainsi qu'un système d'évaluation transparent pour mesurer l'impact sur les relations de genre et les droits humains.

Le programme s'inscrit dans le cadre de politiques et de cadres juridiques nationaux et internationaux, tels que le Plan Sénégal Émergent, la Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre, le Plan d'action national pour l'éradication des violences basées sur le genre, la CEDAW, le Protocole de Maputo, le Code de la famille, la Loi sur la parité, ainsi que les Plans de développement communal des cinq communes d'intervention.

3.2 Objectif de l'évaluation

L'objectif est de tirer des enseignements utiles, en identifiant les difficultés et les bonnes pratiques, afin de les intégrer dans la gestion des futures interventions, notamment au Sénégal.

Le programme à évaluer a pour objectif général (OG) de contribuer à la transformation des inégalités de genre dans la région de Ziguinchor. L'objectif spécifique (OS) est de contribuer à la défense et à la garantie des droits économiques et politiques des femmes de Niamone, Oulampane, Djibidione, Djinaky et Boutapa Camaracounda (départements de Bignona et Ziguinchor), en s'appuyant sur l'approche AGDH.

L'évaluation se concentrera sur deux des quatre résultats du programme :

- **R2 : Promotion des droits économiques des femmes, centrée sur l'autonomisation et l'autonomie économique**
- **R3 : Renforcement de l'autonomisation politique des femmes et de leur participation aux espaces de prise de décision à tous les niveaux**

Les résultats de l'évaluation serviront à orienter les décisions stratégiques, à améliorer la qualité et la conception des interventions futures intégrant l'approche AGDH, et à contribuer à la reddition de comptes envers le bailleur, les partenaires et la société civile locale.

3.3 Portée de l'évaluation

L'évaluation couvrira l'ensemble de la période de mise en œuvre des activités liées aux résultats R2 et R3 du programme, soit du 1er mars 2023 au 28 mai 2025.

La zone d'intervention est la région de Ziguinchor (communes locales de Niamone, Oulampane, Djibidione, Djinaky et Boutapa Camaracounda), situées dans les départements de Bignona et Ziguinchor. La thématique abordée porte sur l'autonomisation économique et politique des femmes.

4. Type d'évaluation

Une évaluation finale mixte intégrant l'approche AGDH est requise. Elle sera réalisée par un/e consultant/e ou une équipe de consultant/es externes, en synergie avec l'équipe du programme, les titulaires de droits, de responsabilités et d'obligations, afin de mettre en évidence les effets du programme mis en œuvre dans la région de Ziguinchor.

L'évaluation appliquera une méthodologie principalement qualitative, complétée par des outils quantitatifs, et sera conduite de manière participative avec XCS, La Xixa, l'ACCD et USOFORAL.

Cette approche mixte contribuera à promouvoir une culture de l'évaluation parmi les acteurs impliqués, en renforçant l'appropriation des apprentissages tout au long du processus, ce qui augmentera les chances d'utilisation effective des résultats.

L'équipe externe sera exclusivement responsable du travail de terrain, ainsi que de l'analyse et de l'élaboration des conclusions et recommandations finales, afin de garantir l'indépendance, la rigueur et l'objectivité de l'évaluation.

5. Acteurs impliqués

Titulaires de droits

- 2 586 femmes membres des fédérations de femmes de Niamone et Djinaky
- 300 femmes membres des fédérations de femmes d'Oulampane, Djibidione et Boutapa Camaracounda
- 160 femmes membres des fédérations d'Adéane et de Niassy
- 1 500 personnes issues de la société civile

Titulaires d'obligations

- 225 représentants/es des autorités locales, départementales et régionales, techniciens/es municipaux, chefs de quartier et autorités religieuses
- 60 femmes candidates aux élections politiques
- 2 représentants/es de l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Ziguinchor

Titulaires de responsabilités

- 10 membres de l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS)
- 7 membres du Forum civil
- 2 membres du COSEF (Conseil sénégalais des femmes)
- 15 membres des troupes de théâtre communautaires
- 1 membre de l'association GRAINES
- 12 membres d'USOFORAL
- 10 journalistes
- 1 membre d'ETDS

6. Documents et sources d'information

Programme	a) Document de formulation du programme b) Accord entre XCS-La Xixa et XCS-USOFORAL c) Sources de vérification
Information sur le contexte	a) TdR des activités b) Guide ABSG de l'ACCD c) Plan Directeur de l'ACCD 2023-2026
Information du le suivi du programme	a) Rapports de suivi techniques et financiers du programme b) Comptes rendus des activités réalisées
Information sur la méthodologie	a) Réunions avec la coordination et l'équipe du programme b) Réunions avec les partenaires clés (ETDS, Ly Théâtre, COSEF, Forum Civil, AJS, GRAINES, etc.)

7. Questions et niveaux d'analyse

Cette section inclut une orientation sur les questions clés sur lesquelles l'évaluation doit être centrée.

CRITÈRES D'ÉVALUATION	BESOIN D'INFORMATION	QUESTIONS CLÉS
Impact	L'impact consiste à identifier les effets générés par l'intervention, qu'ils soient positifs ou négatifs, attendus ou non, directs, indirects, collatéraux ou induits. L'analyse d'impact vise à déterminer les effets clairement attribuables à l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> - L'intervention a-t-elle contribué à atteindre les objectifs et les résultats (R2 et R3) proposés ? - A-t-elle permis de produire un impact positif sur les femmes et les hommes formés/ées et sensibilisés/ées ? - L'intervention a-t-elle contribué à renforcer l'autonomisation et le leadership des femmes ? - Des impacts négatifs imprévus ont-ils été constatés, tant chez la population bénéficiaire que chez les autorités locales, en lien avec l'approche AGDH et l'autonomisation des femmes ?
Approche Genre et Basée sur les Droits Humains (AGDH)	Étudier les effets obtenus par l'action de développement au-delà des objectifs fixés, c'est-à-dire les changements significatifs et durables introduits dans la vie des femmes et des hommes titulaires de droits, dans leurs différents domaines d'action (social, familial, culturel, économique, politique, etc.),	<ul style="list-style-type: none"> - De nouveaux rôles sont-ils assumés par les femmes ou les hommes dans le cadre des activités soutenues ou générées par le programme ? - Le programme a-t-il été articulé autour des objectifs et des axes clés de l'approche AGDH ? - Les stratégies et méthodologies de formation adoptent-elles une perspective de genre et de droits humains ? - Le programme a-t-il contribué à réduire les inégalités dans les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes ? - A-t-il eu un impact positif sur la confiance en soi des femmes et sur le nombre de femmes leaders / le leadership féminin ? - Comment les femmes et les hommes perçoivent-ils leur situation par rapport au début du programme ?

	ainsi que dans les relations (hiérarchiques) entre les femmes et les hommes.	
Durabilité	Évaluer les actions et les stratégies mises en œuvre pour garantir la durabilité.	<ul style="list-style-type: none"> - Les titulaires sont-ils en mesure de s'organiser et de faire face aux défis contextuels pour assurer la pérennité des activités ? - Les titulaires ont-ils acquis les capacités nécessaires pour développer leurs activités de manière durable ? - Les Plans stratégiques et autres documents de XCS, La Xixa et USOFORAL peuvent-ils intégrer ces activités comme durables ? - Dans quelle mesure USOFORAL peut-elle contribuer à la durabilité des activités à travers le suivi de sa planification ?
Participation	L'analyse de la participation est axée sur l'identification des acteurs/trices impliqués/ées dans les différentes étapes de l'intervention, en évaluant leur influence sur les processus de prise de décision.	<ul style="list-style-type: none"> - Les mécanismes de participation utilisés avec les acteurs/trices impliqués/ées dans les différentes étapes ont-ils été appropriés et efficaces ? - Les décisions prises à travers les processus participatifs ont-elles été effectivement mises en œuvre au cours de l'exécution de l'intervention ? - Quels ont été les principaux obstacles et bénéfices des processus de participation mis en place ? - Quelle a été la portée et la qualité de la participation promue par le projet à chacune des étapes ?
Degré de coordination	Analyser le niveau de coordination entre les différents acteurs impliqués dans le projet, afin de favoriser la	<ul style="list-style-type: none"> - Quel a été le niveau de coordination entre les principaux acteurs du projet (XCS, La Xixa, USOFORAL, UdL-GESA-ETDS, AJS, ONG locales, etc.) ? - Quelles ont été les forces et les faiblesses de cette coordination ?

	complémentarité, la répartition des rôles et éviter la duplication des efforts.	
<i>Empowerment /</i> Autonomisation	Analyser dans quelle mesure les femmes, les collectifs et organisations de femmes, ainsi que les groupes défavorisés, ont amélioré leur condition et leur position par rapport à leurs besoins pratiques et intérêts stratégiques dans leurs structures sociales, politiques et économiques.	-Quel a été le niveau d'amélioration de la condition et de la position des femmes et des collectifs défavorisés ? -Quelles ont été les forces et les faiblesses de cette amélioration ?

8. Méthodologie

XCS exige une évaluation mixte visant à mettre au centre la participation active des différents acteurs et actrices ayant pris part au projet.

L'évaluation vise à permettre une analyse systématique fondée sur la rigueur méthodologique requise, afin de favoriser une culture de l'évaluation parmi les parties prenantes et d'améliorer les interventions futures.

Il s'agit d'analyser les premiers impacts auprès de la population bénéficiaire du projet, tout en reconnaissant que, par sa nature, une partie de l'impact ne pourra être observée qu'à moyen et long terme.

L'évaluation devra suivre une méthodologie fondée sur l'approche du cadre logique, en évaluant l'ensemble du processus du projet et l'atteinte des indicateurs, tout en s'appuyant sur des critères clés tels que : impact, approche AGDH, durabilité, participation, niveau de coordination et autonomisation.

La rigueur méthodologique sera évaluée, permettant de :

- Garantir l'application de méthodes et techniques quantitatives et surtout qualitatives, assurant la validité et la fiabilité de la recherche sociale ;
- Mettre en œuvre une méthodologie capable de valider les quatre niveaux d'analyse évaluative :
 - I) Constatations
 - II) Analyse interprétative fondée sur les données, faits et informations collectées
 - III) Jugements évaluatifs (conclusions)
 - IV) Recommandations
- Proposer une lecture globale prenant en compte les différentes dimensions de l'intervention (conception, structure, ressources, processus et résultats), ainsi que les causes et facteurs influents.

Les résultats de l'évaluation seront partagés, en premier lieu, avec l'ensemble des entités participantes, les bénéficiaires du projet, les autorités locales et le bailleur de fonds ; et, en second lieu, avec l'ensemble des organisations et entités travaillant dans la même zone géographique ou dans le même secteur thématique.

9. Plan de travail : étapes, chronogramme et produits finales

La durée totale sera de **trois mois, entre juillet et septembre 2025** (hors mois d'août, si cela est jugé opportun), avec possibilité d'ajuster le calendrier.

Étapes	Juillet 2025				Août 2025				Septembre 2025			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Semaines												
Signature du contrat	x											
Phase de conception	x											
Travail de terrain		x	x	x								
Rédaction du rapport		x	x	x					x	x	x	x
Session de restitution et validation des conclusions préliminaires				x								
Présentation du rapport provisoire									x			
Présentation du rapport final												x
Session de restitution finale des résultats												x

Phase de conception :

- Revue documentaire
- Ajustement et validation du design de l'évaluation, élaboration finale de la matrice et de la proposition méthodologique
- Conception et élaboration des techniques de collecte d'informations

Phase de travail de terrain :

- Réalisation du travail de terrain
- Systématisation et interprétation des données
- Systématisation des résultats préliminaires et préparation de la session de validation participative

Phase de rédaction du rapport :

- Élaboration du rapport préliminaire avec les premières conclusions et recommandations

- Session de restitution avec les cibles concernées et les partenaires clés, afin de valider les résultats préliminaires et d'intégrer leurs observations avant la finalisation du rapport
- Ajustement des conclusions et recommandations à partir de la session de validation
- Atelier de restitution préliminaire

Phase de rédaction du rapport final :

- Envoi du rapport final à XCS en français et en catalan et/ou en espagnol
- Session de restitution finale avec les cibles concernées

10. Structure et remise du rapport final

Le rapport final devra contenir, au minimum, les éléments suivants :

1. Table des matières
2. Synthèse
3. Introduction
4. Brève description du programme
5. Objectifs de l'évaluation
6. Description de l'approche méthodologique et des principales techniques utilisées
7. Présentation des informations recueillies
8. Conclusions et recommandations
9. Annexes : la matrice d'évaluation, la liste des personnes interrogées, les sources de vérification et tout autre matériel pertinent issu du travail de terrain (guides d'entretien, bases de données, etc.)

11. Diffusion et utilisation des résultats de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation seront partagés dans un premier temps avec l'ensemble des entités participantes, les collectifs concernés et le bailleur de fonds, au moyen d'une session de restitution et d'un rapport complet.

En complément, XCS veillera à assurer leur diffusion auprès d'autres acteurs intervenant dans la même région ou dans le même domaine thématique, afin de favoriser le transfert des apprentissages.

Il est prévu de produire un résumé exécutif du rapport final, en catalan, en français et/ou en espagnol, ainsi qu'une diffusion adaptée aux différents publics cibles : institutions locales, société civile, acteurs internationaux et espaces de coopération.

Ce processus contribuera à la transparence, à la redevabilité et à la réutilisation des résultats par d'autres acteurs du territoire.

12. Profil de l'évaluateur/équipe évaluateur

12.1. Profil demandé

Pour l'évaluation de ce programme, l'évaluateur/trice ou l'équipe d'évaluation devra présenter le profil suivant :

- Expérience avérée d'au moins cinq ans dans l'évaluation de projets ou programmes de développement, et solide connaissance des méthodologies d'évaluation participative
- Maîtrise des techniques d'analyse de données quantitatives et qualitatives
- Expertise spécifique et expérience d'au moins cinq ans dans le domaine du genre et des droits des femmes
- Connaissance du Sénégal, en particulier du contexte culturel, social, économique et politique de la zone d'intervention (région de Ziguinchor)
- Langues : français, et catalan et/ou espagnol (niveau élevé à l'oral et à l'écrit). La connaissance des langues locales sera fortement valorisée
- Capacités d'analyse et esprit d'initiative
- Compétences en gestion et planification

L'équipe d'évaluation (ou l'évaluateur/trice) devra garantir son indépendance vis-à-vis du programme évalué. Elle ne devra pas avoir travaillé auparavant avec XCS, La Xixa ou USOFORAL, du moins pendant la période d'identification et de mise en œuvre du programme.

La préférence sera donnée aux professionnels/les, entreprises ou consultants/es locaux/ales, ou aux équipes en tandem international-local.

Dans le cas d'une équipe d'évaluation, au moins 50 % des membres devront être des femmes.

13. Budget

L'évaluation dispose d'un budget de **20 000 euros (soit 13.119.140 F CFA)** (taxes comprises), couvrant les honoraires, les traductions, les déplacements, l'hébergement et l'ensemble des autres dépenses prévues.

Modalités de paiement :

Le service sera formalisé par un contrat de prestation. Trois paiements seront effectués sur présentation de facture :

- Premier paiement : 30 % après la signature du contrat et la présentation du plan de travail
- Deuxième paiement : 30 % à la remise du rapport provisoire
- Troisième paiement : 40 % après validation du rapport final par XCS

14. Délai et forme de présentation de l'offre technique

La date limite de présentation des offres est fixée au **3 juillet 2025**. Seuls les candidats/es présélectionnés/es seront contactés/es. XCS applique le principe de non-discrimination fondée sur le genre, la race, la religion ou l'orientation sexuelle dans ses processus de sélection du personnel.

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses suivantes : projectes2@xarxaconsum.org, senegal@secretaria@xarxaconsum.org, en indiquant dans l'objet du message la référence : « Évaluation finale du programme XCS-USOFORAL ».

13.1 Contenu de l'offre

Le contenu de l'offre devra inclure, au minimum, les éléments suivants :

- a) Une proposition technique d'évaluation détaillant la méthodologie à suivre
- b) Un calendrier de travail détaillé pour la répartition des tâches à réaliser dans toutes les phases, y compris une proposition de plan de communication pour la diffusion des conclusions et recommandations
- c) Un budget détaillé
- d) Le curriculum vitae du/de la consultant/e ou de l'équipe de consultants, avec au moins deux références professionnelles

Les documents constituant la proposition devront être présentés en français et/ou en catalan/espagnol.

e) Le/la consultant/e ou l'équipe de consultants devra obligatoirement joindre à l'offre des copies des documents justifiant leur capacité légale à réaliser cette évaluation, à savoir :

- Être inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)
- Posséder un Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et des Associations (NINEA)
- Présenter une attestation fiscale en cours de validité au moment de la soumission de l'offre
- Ou bien avoir la capacité d'émettre des factures en Espagne.

13.2. Critères d'évaluation de l'offre :

Les offres reçues seront évaluées selon les critères et barèmes suivants :

- **CRITÈRE 1** : Qualité technique de la proposition (maximum 4 points sur 10 de l'ensemble de l'offre).
- **CRITÈRE 2** : Qualité économique de la proposition (maximum 3 points sur 10 de l'ensemble de l'offre).
- **CRITÈRE 3** : Profil professionnel, CV du/de la consultant/e ou de l'équipe de consultants (maximum 3 points sur 10 de l'ensemble de l'offre).